

## LE PLAN CANICULE 2022

**Le plan canicule 2022 est activé, pour la période du 1er juin au 15 septembre 2022**, période de veille saisonnière, pour prévenir les effets potentiellement graves de la chaleur sur la santé.

Le déclenchement effectif d'un plan canicule par la Préfecture est connu par radio et voie de presse.

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :



Canicule-info-service (appel gratuit depuis un poste fixe)

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

**Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes**

Pour suivre les risques et les recommandations adaptées, vous pouvez consulter les sources suivantes :

- [Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion](#)
- [Santé publique France](#)
- [Gouvernement](#)



Si vous souhaitez être contacté :

BULLETIN 'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF à remettre en mairie

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance : .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Télé domicile .....

Téléphone portable : .....

Adresse mail :

..... @

.....

Demande mon inscription au registre nominatif

Fait à Champeaux, Le

Signature